

#5

L'attractive!

NŒUX-LES-MINES - JUIN 2022



BUDGET DE LA VILLE

DES STRATÉGIES EFFICACES



Nœux-les-Mines l'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie



Le Sommaire

L'Attractive

N°41 le magazine
d'information
de la ville de
Nœux-les-Mines

Rédaction :
Mairie de
Nœux-les-Mines
101 rue Nationale

Tel : 03.21.61.38.00
Fax : 03.21.26.84.08
www.noeux-les-mines.fr

L'Attractive
tirage 5 500 exem-
plaires

Directeur de
la publication:
Serge Marcellak.
Rédaction, photos, mise
en page :
Service communication
de la Ville
de Nœux-les-Mines.

Impression : Imprimerie
Caloone. - Déposée à
l'imprimerie le :
20/06/2022
- Papier issu de forêts
gérées durablement.
Distribution : ESAT
et Adrexo.



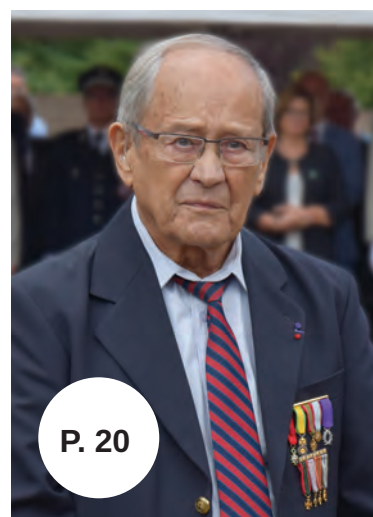
Nœux-les-Mines
L'Attractive
Qualité de Ville, Qualité de Vie



P. 05



P. 08



P. 20

FINANCES

HOMMAGES

VIE LOCALE

- p.03 Édito
- p.04 Un budget dynamique et durable
- p.05 Les investissements
un levier économique
- p.06 Les dépenses de fonctionnement
- p.07 Un label national pour la Ville !
- p.08 La chasse aux œufs de Pâques
- p.09 Un nouvel exploit de Philippe Lambert
- p.10 Plus de stationnements gratuits
- p.11 Des logements économes
- p.12 Des tablettes tactiles pour les CM2
- p.13 Les 4 jours de Dunkerque à Nœux
- p.14 Deux médaillés à la cérémonie du 8 Mai
- p.15 Lutter contre les violences faites aux femmes
- p.16;17 L'actu en images
- p.18 Portes ouvertes au lycée nœuxois
- p.19 La fête dans les écoles
- p.20;21 L'hommage de la Ville à Marcel Houdart
- p.22 Retour du salon Art et Création
- p.23 Partir tranquille en vacances
- p.24;25 État civil
- p.26 Les festivités du 14 Juillet dans votre ville
- p.27 Paroles d'élus
- p.28 Un challenge Trail O'Clock pour
la première fois à Nœux-les-Mines



Pour rester informé des
dernières actualités
Scanner le QR Code
avec l'appareil photo
de votre smartphone
pour télécharger l'application
de la Ville de Nœux-les-Mines.





SERGE MARCELLAK

Bien à vous,

édito

Un budget de la Ville 2022 actif et respectueux

Pour l'année 2022, comme pour les exercices précédents, j'ai souhaité que la majorité municipale présente un budget actif pour la Ville et respectueux de l'argent public. Chaque euro dépensé doit être un euro utile aux Nœuxoises et Nœuxois.

Gérer rigoureusement et avec pondération l'argent public ne veut pas dire pour autant ne rien faire. Bien au contraire. Malgré la crise sanitaire et économique, nous avons bâti un budget solidaire et engagé.

Cet exercice 2022 est la pure prolongation des actions que nous menons depuis 8 ans.

En 2021, nous avons créé et équipé en informatique 6 nouvelles classes d'école, nous avons continué notre politique de sauvegarde du patrimoine avec la rénovation de l'église Sainte-Barbe, de l'espace Camus-Forma, des locaux associatifs du N°3 ou encore de l'ex-école de musique... Nous avons ouvert un centre communal de vaccination contre la Covid... Tout ceci sans toucher au pouvoir d'achat des Nœuxoises et Nœuxois.

En 2022, j'ai voulu, comme les années précédentes, maintenir à la baisse les taux communaux d'imposition. J'ai refusé l'augmentation des tarifs de restauration scolaire et celle des accueils des centres de loisirs malgré l'inflation galopante.

Mes propositions ont été votées par la conseil municipal. Seuls les trois élus de l'opposition n'étaient pas d'accord.

Pour les années à venir, nous resterons fixés sur notre cap : désendetter la commune tout en poursuivant l'investissement à votre service.

C'est une stratégie payante puisque la santé financière de la Ville ne cesse de s'améliorer.

Comme vous le voyez, nos projets sont entièrement financés et Nœux-les-Mines renforce son attractivité et son rayonnement à l'échelle régionale.

Sur ces excellentes nouvelles, je vous souhaite de passer de très agréables vacances estivales.

FINANCES

BUDGET DYNAMIQUE ET DURABLE

Le 13 avril, les élus du conseil municipal ont voté le budget de la Ville avec trois abstentions des deux groupes de l'opposition. Retour sur les principaux éléments à retenir.

« Depuis 2014, nous respectons strictement notre code de conduite budgétaire, nous appliquons notre méthode qui a fait ses preuves et nous poursuivons les mêmes objectifs », résume le maire.

On peut qualifier les investissements de la manière suivante :

Productifs car sources d'économies (énergie...) ou de création de richesses économiques et d'emplois (bâtiments économiques, travaux...).

Utiles car ils rendent des services à la population, aux associations, écoles...

Subventionnés avec le souci de rechercher des financements extérieurs (Forma, friche Aldi, les toitures des écoles...).

Novateurs ou primés avec l'obtention de labels et prix nationaux.

Diversifiés car ils couvrent différents secteurs (sécurité, sport, action sociale, jeunesse...).

Avec un montant d'investissement de plus de 4 M € cette année auquel il faut retrancher les subventions attendues, c'est un budget volontariste qui nous permet de rénover les bâtiments, les moderniser, les agrandir...

Les économies réalisées en dépenses de fonctionnement sont des crédits réinjectés dans l'accompagnement des personnes fragiles, des associations, dans l'adaptabilité et la réactivité des services municipaux.

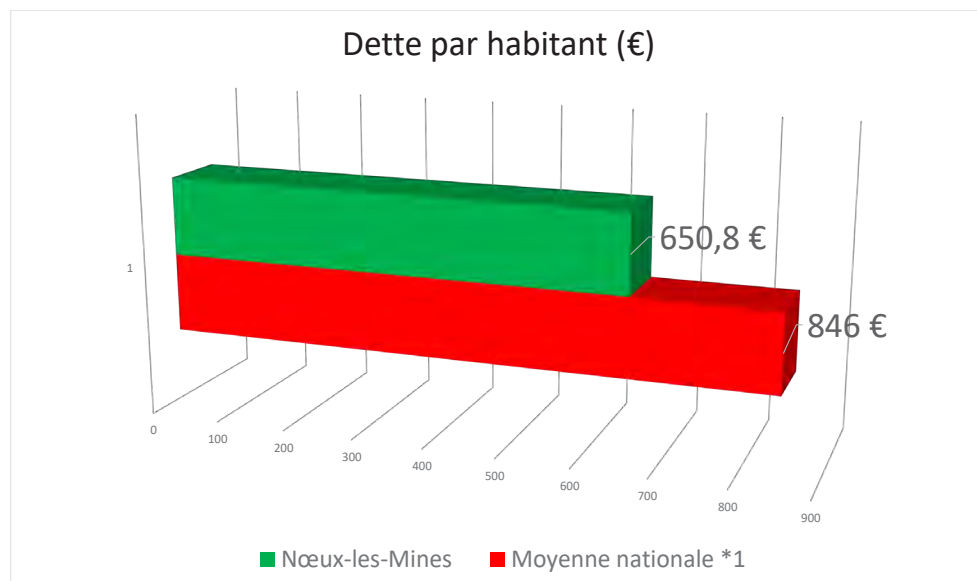
« Avec, depuis 2014, des résultats financiers en constante progression, un taux d'endettement et un montant de la dette en baisse continue, sans toucher à la fiscalité locale ou aux tarifs des services à l'enfance et à la jeunesse, c'est un horizon dégagé qui se présente à nous pour poursuivre nos engagements pris envers les Nœuxoises et les Nœuxois », explique le maire.

EN CHIFFRES

Le budget global de la Ville pour 2022 est de **28 589 276,69 €**.

Fonctionnement :
16 896 925,35 €.

Investissement :
11 692 351,34 €.



*1 : Moyenne nationale pour les villes de la même strate

L'investissement

La section investissement d'un budget communal regroupe les sommes prévues pour engager des travaux dans la commune et préparer l'avenir. C'est un véritable levier économique et social pour les entreprises et l'emploi de notre commune, de notre département et de notre région. Bien souvent, les chantiers commandés par la Ville, tout en respectant les procédures, sont confiés à des entreprises proches de Nœux-les-Mines. Voici quelques exemples des investissements.



Cadre de vie : Rue Jean Jaurès, à l'ancienne ferme Fouquenelle, démolition et création de 29 places de stationnement pour le marché du vendredi. Investissement : 234 882 €. Ouverture : mi-juillet.



Sécurité : Après une première installation de quarante caméras de video-protection (340 000 €), la seconde tranche compte 26 autres appareils. Investissement : 150 000 €.



Équipement : Nouvelle salle Douphy, le concours d'architecte est lancé ; début des travaux au 3e trimestre 2023. Investissement : 3,5 M € (Estimation hors subventions).



Patrimoine : Nouvelles toitures : centre social Louise Michel (78 000 €) travaux réalisés en février. École Blin (106 000 €, juillet 2022). École Wallon-école de Musique (88 140 €, juillet 2022).



Santé : Fin juin, début des travaux d'aménagement du centre médical, qui vont permettre d'attirer des médecins. Investissement : 391 944 €.



Jeunesse : Au CAHL (Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord), une aire de jeux et de loisirs va être construite. Investissement : 80 000 €.

Le fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget permettent à notre commune de vivre et fonctionner. Voici quelques exemples.



220 000 €

C'est l'enveloppe globale annuelle mobilisée par la Ville pour soutenir les associations locales, leurs bénévoles et leurs adhérents à travers les subventions municipales versées.



3 986 150 €

Les charges à caractère général : factures d'eau, d'énergie (électricité, gaz...)... pour les bâtiments (mairie, salles, écoles...), éclairage public, réseau incendie...



233 000 €

C'est la somme annuelle versée par la Ville au Centre Communal d'Action Social (CCAS) qui est à votre écoute tout au long de l'année, rue d'Hingettes, derrière la mairie.

Reconquérir des friches pour embellir la ville, mais pas que...

Connaissez-vous le nombre de friches requalifiées par la ville et/ou ses partenaires depuis 2014 ?

Requalifications achevées :

Ex-pôle emploi → CCAS, Mission locale.

Ex-Carrefour Market → site démonstrateur transition écologique.

Ex-Méga Fête → Carrefour City.

Ex-école de musique → SAUR et bureaux tertiaires.

Ex-forma → extension de l'école Saint-Exupéry et pôle associatif.

Ex-garage œuxois → entreprises.

Ex-café L'Habitude → parking gratuit.

Ex-entreprise Tipret → maison du citoyen et parking gratuit.

Ex-terrain derrière le cimetière → jardins partagés.

Requalifications en cours :

Ex-hangar Sentier de l'ancienne poste → parking gratuit.

Ex-Aldi → Agora Forum, complexe d'activités ouvert à tous en accès libre.

Église Sainte-Barbe → en cours de rénovation, on entre dans la phase 2.

Terrain Rue de l'Égalité → développement d'une société d'espaces verts.



La rénovation de l'ex-école de musique a permis de rénover un bâtiment en cœur de ville et d'y amener un service de proximité pour les habitants.

Au niveau urbain, la reconquête des friches permet de réveiller des bâtiments dormants, de maîtriser les activités sur les terrains et d'améliorer le cadre de vie des riverains.

Au niveau financier, elle assure une rentrée d'argent dans les caisses de la commune à travers les taxes, soutient le tissu économique et développe l'emploi.

Projets de requalifications :

Les grands bureaux → logements en cours.

L'ancien commissariat → requalification prévue par La Vie Active.

L'ancien kebab → future cellule économique.

L'ancien Lagon bleu → commerces et services.

Un nouveau label national pour Nœux-les-Mines !

Une fois encore Nœux-les-Mines brille au niveau national.

Faisant figure de Petit poucet dans ce prix qui rassemble grandes villes, agglomérations et départements, la commune a été primée, à Nantes, en tant que "Territoire Innovant".

Le label « Territoire Innovant » est un concours national ouvert aux collectivités qui créent des initiatives mobilisant les technologies numériques et des pratiques innovantes au service de leur territoire et de ses habitants.

Les différentes actions et projets sont évalués par des représentants d'entreprises comme Engie, Orange ou encore de l'État et des grandes villes (Paris, Lyon, Nice...). La Ville a présenté un QR Code destiné aux commerçants et artisans de Nœux-les-Mines. Dès septembre, cet outil permettra aux professionnels d'obtenir un contact rapide, gratuit avec les services municipaux, et sans se déplacer.

Une Ville en « bronze »

Ce projet a reçu le label «bronze» en catégorie «modernisation du service public». « C'est le troisième prix national que la Ville reçoit depuis 2015, après le prix national des délais de paiement et le prix Engagés pour le patrimoine pour lequel la commune a reçu la somme de 100 000€ pour les travaux de rénovation de l'église Sainte-Barbe », souligne Serge Marcellak.

Une parcelle vendue à l'agglomération

La Ville avait acheté un terrain au Syndicat d'aménagement de zones industrielles de Nœux, Beuvry, Labourse, Sailly-Labourse, aujourd'hui dissous.

Cette parcelle d'une surface de 4 hectares, située entre la voie ferrée et la rue Lavoisier, a été vendue à l'Agglomération afin d'y développer de l'activité économique et de l'emploi.



Une plaque précisant les derniers labels décrochés par la Ville a été installée à l'entrée de la mairie.

Arrivée d'une nouvelle entreprise

La société ESM, spécialisée dans la sonorisation et l'éclairage fait son retour à Nœux-les-Mines.

Cette entreprise va occuper un des bâtiments en forme de demi-lune, situés rue Lavoisier, dans la zone industrielle, à côté de Mines de Rien l'espace anti-gaspi et solidaire du Secours populaire.

Le garage Nœuxois racheté par la Ville

Le garage Nœuxois, boulevard Douphy, a fermé ses portes. La Ville a décidé de racheter l'ensemble qui accueillera des activités économiques.

« Des petites entreprises et artisans cherchent des locaux de 200 à 500 m² à Nœux-les-Mines, ça démontre l'attractivité de la Ville. Pour proposer aux porteurs de projets et entrepreneurs des solutions et dynamiser notre territoire, la Ville joue les intermédiaires entre ceux qui vendent et ceux qui cherchent un local », explique Serge Marcellak.

CHASSE AUX ŒUFS

Lundi de Pâques, les enfants de la commune avaient rendez-vous au Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord (CAHL) pour une chasse aux œufs.

Deux sites, un pour les moins de 6 ans et le second pour les plus de 6 ans, ont accueilli les jeunes participants, accompagnés de leurs parents.

Serge Marcellak, entouré des élus de la Ville, dont Chantal Urbanski, adjointe aux manifestations événementielles, a encadré la matinée, avec la participation de la directrice du service jeunesse et des animateurs.

En assurant la distribution aux centres de loisirs, à la crèche municipale et lors de cette matinée, la Ville a offert plus de 1 000 sujets en chocolats ! De quoi satisfaire les petits gourmands !



Nouvel exploit sportif relevé par Philippe Lambert et Défi-SEP Nœux

Partis de Nœux-les-Mines le 15 avril, Philippe Lambert de l'association Défi-SEP Nœux, et ses accompagnateurs bénévoles, étaient de retour dimanche 8 mai. Ils ont parcouru 2 864 km dont une grande partie à vélo.

Place d'Arras, une fête avait été organisée pour l'arrivée des cyclistes qui bouclaient le défi sportif de relier Saint-Jacques de Compostelle (Espagne) à Nœux-les-Mines.

Les 2 864 km ont été effectués par étapes. Le Nœuxois Philippe Lambert, atteint de la sclérose en plaques, avait déjà signé un tour de France à vélo en 2019. Ces performances ont pour but « sensibiliser sur cette maladie, collecter des fonds pour la recherche et promouvoir le sport sur ordonnance », précise-t-il.

Comme lors du départ, le 15 avril, une délégation d'élus municipaux, emmenée par Serge Marcellak et Karine Gauthier, présidente de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, a salué Philippe Lambert et ses accompagnateurs, de retour à Nœux-les-Mines dimanche 8 mai.

Défi-SEP Nœux a aussi organisé la journée de la Sclérose en plaques, le samedi 21 mai, place d'Arras.



Au retour, Philippe Lambert et Romain Quintin ont été félicités par Serge Marcellak, accompagné de Jean Réveillon, ancien directeur de France 2.



Lors du départ le 15 avril



Un forum santé avec PréVart



L'association Prévention Artois (PrévArt) a été créée en 1999 par un groupe de médecins (hospitaliers et privés) et des professionnels de santé impliqués dans le domaine de la cardiologie, l'endocrinologie et la médecine générale. L'association est une « plateforme santé » d'éducation sur le diabète, sur le surpoids, l'obésité et l'accompagnement de soins palliatifs à domicile.

La Ville, en collaboration avec PréVart, a organisé un forum santé vendredi 29 avril, de 14 h à 18 h à la salle Mendès France.

La Ville à l'écoute des jeunes



À l'initiative de Céline Godart, adjointe à la jeunesse et à la petite enfance, l'AAE (Association d'Action Éducation du Pas-de-Calais) a invité les jeunes au Skatepark de Loisinord, mercredi 27 avril. L'idée de cette rencontre était d'aller vers la jeunesse pour créer un lien, l'écouter et échanger autour de divers sujets.

Les projets d'organiser une compétition de skateboards ou encore des concerts de musique ont été évoqués. Les participants se sont engagés à se revoir pour avancer sur ces questions. Une belle rencontre.

De nouvelles places de stationnement gratuit

La municipalité poursuit ses actions pour favoriser, conforter et pérenniser l'activité commerciale en centre-ville et accompagner les riverains.

Au bout du parking Coquerelle, à la limite du Sentier de l'Ancienne Poste, la Ville a mené un chantier de démolition d'une maison et d'un hangar. Deux friches qui ont été fragilisées par les tempêtes Eunice et Franklin de février. Cette déconstruction engagée rapidement permet de sécuriser les environs du parking et du Sentier de l'Ancienne Poste.

Les espaces dégagés vont permettre de créer, d'une part, une dizaine de places de stationnement gratuit, et d'autre part, un lieu pour accueillir de l'activité.

Ces nouvelles places viennent s'ajouter aux 70 de la Croix Ricart, demandées par les riverains et les commerçants.



L'entretien des voiries communales : un chantier perpétuel !



Quel est le nombre de kilomètres de voiries communales à entretenir ? Il est de 60 !

Sur une carte, si on pouvait tracer une ligne droite de 60 km, elle nous mènerait jusqu'à Courtrai, en Belgique ; Dunkerque ou Valenciennes, dans le Nord ! Sans oublier, les trottoirs. Ajoutons à cela, l'augmentation du trafic routier, c'est dire si l'entretien des routes est un chantier perpétuel. Pour refaire les nids de poule et autres dégradations de chaussées communales, la municipalité consacre chaque année une enveloppe de 200 000 €.

Le 29 juin, la SAUR vous invite à fêter l'eau avec des animations



La SAUR, à qui la Ville a confié la gestion de l'eau potable, organise la fête de l'eau le mercredi 29 juin, de 10 h à 17 h, à la base de Loisirs.

Ce rendez-vous festif va prendre la forme d'un village pédagogique itinérant avec pour objectif : sensibiliser le public au respect de l'eau et les bons gestes à adopter pour préserver cette ressource vitale. Au programme de cette fête : peinture à l'eau, jeu de l'oie, atelier, quizz, bar à eau ou encore démonstration de la décantation.

Les logements gagnent en performance thermique et les locataires font des économies



Serge Marcellak, maire, et des élus du conseil municipal ont accueilli Jean-Roger Carcel, le directeur général adjoint de Maisons et Cités.

« Ce sont deux opérations remarquables ! » a déclaré Serge Marcellak à l'issue des visites de la cité Agniel et de La Croix Ricart. Fin avril, le maire de Nœux-les-Mines a accueilli Jean-Roger Carcel, directeur général adjoint de Maisons et Cités, pour faire le point sur les chantiers dans la commune.

« 45 à 60 € d'économie par mois »

Cité Agniel, rues de Grenay, de Bully et Chemin Perdu, depuis mars 2021, le bailleur pilote des travaux de performance thermique. Par la pose d'une meilleure isolation, de nouvelles chaudières ou encore des opérations de réaménagement. On fait passer des logements de la classe énergétique E à la classe C. Le montant de ces travaux est de 115 000 € par logement.

« Pour les locataires, suivant les consommations de chacun, cela peut se traduire par 45 à 60 € d'économie par mois ! La rénovation

énergétique est un outil direct et efficace de lutte contre la baisse du pouvoir d'achat qui nous touche, et particulièrement les plus fragiles d'entre nous », a souligné l'élu.

12,3 M€ investis à Nœux

« Rénover nos logements, nos bâtiments, nos cités minières... c'est activer la formation et la création d'emplois dans l'éco-construction. Des emplois régionaux, proches de nous, occupés par des habitants de notre région. C'est participer à l'économie circulaire » a indiqué Serge Marcellak. C'est un groupement de PME, situées à moins de 20 km du chantier qui réalise ces travaux, dont la fin est annoncée pour le second semestre de l'année 2023.

Avec les 9,5 M€ à la cité Agniel et les 2,8 M€ l'opération à La Croix Ricart, ce sont 12,3 M€ qui ont été investis sur le territoire de Nœux-les-Mines, suite à l'action municipale.



Les élus avec des locataires ravis.



La pose de nouvelles chaudières.

92 maisons rénovées cité Agniel



Cité Agniel, rues de Grenay, de Bully et Chemin Perdu, 82 logements sont en rénovation thermique, 10 autres en travaux d'embellissement (rénovations de façade et des abords). « Ces travaux améliorent considérablement le confort des Nœuxois » ajoute Janine Proot, adjointe au logement.

50 logements neufs à La Croix Ricart



À La Croix Ricart, 50 logements locatifs (T2 ou T4) ont été livrés dont certains avec accès aux personnes à mobilité réduite. « Ces programmes répondent parfaitement aux besoins des locataires », précise Philippe Czepik, conseiller délégué en charge du permis de louer.

Une chasse aux trésors chocolatés pour les enfants à la crèche municipale



Quelques jours avant leurs aînés, les enfants accueillis à la crèche municipale ont été invités à une grande chasse à l'œuf en chocolat. Dans les espaces verts du bâtiment «Les p'tites frimousses», le personnel municipal avait caché des sujets en chocolat. Pour cette chasse aux trésors sucrés, les enfants ont pu compter sur le renfort d'élus, dont Céline Godart, adjointe à la jeunesse et à la petite enfance.

Des tablettes numériques remises à des élèves de CM2



Privés de séjour en classes découvertes pour cause de pandémie, les élèves de CM2 n'ont pas tout perdu. Pour compenser cette malheureuse annulation, la municipalité a décidé d'offrir aux écoliers concernés des tablettes numériques. Serge Marcellak, Dominique Blondel, adjoint aux affaires scolaires, et une délégation d'élus ont reçu les parents et les enfants pour cette remise officielle de 179 tablettes.

Les enfants de Daudet et Blin ont lancé la farandole des fêtes des écoles



Le samedi 10 juin, les écoles Alphonse Daudet et Suzanne Blin ont organisé leur fête annuelle. Les enfants ont chanté et dansé devant leurs parents et les kermesses ont animé la journée. Un grand bravo aux parents d'élèves, aux équipes pédagogiques et d'encadrement qui se sont mobilisés pour monter ces rendez-vous festifs et de qualité marquant la fin de l'année scolaire.

Concert de clôture des enfants de l'orchestre à l'école



Le 2 juin, c'était soirée de gala pour les 78 enfants de l'orchestre à l'école. Ce dispositif est mis en place grâce au partenariat entre l'Éducation Nationale, la municipalité et la fondation France Télévision. Il permet aux écoliers de s'initier aux instruments de musique. Serge Marcellak a confirmé que ce dispositif, piloté par Pierre-Marie Fontaine et parrainé par Jean-Claude Casadesus, sera reconduit en septembre.

Le lycée polyvalent d'Artois a ouvert ses portes

Fin mars, le Lycée Polyvalent d'Artois (LPA), qui compte 1 100 élèves, a organisé une matinée portes-ouvertes, afin de présenter ses filières de formations.

Les équipes (direction, administration, pédagogique, technique...) ainsi que les élèves étaient mobilisés pour accueillir les parents et les adolescents. Une délégation d'élus municipaux, composée de Serge Marcellak, Francis Norel, adjoint, Murielle Lépine et David Leroux, conseillers municipaux, ont rencontré Paul-Emmanuel Pojda, proviseur, Jennifer Duflos, proviseure-adjointe en charge de la voie générale et technologique, et Damien Coulle, proviseur-adjoint en charge de la voie professionnelle, pour évoquer les excellents résultats de l'établissement.



Fin mars, le Lycée Polyvalent d'Artois (LPA), qui compte 1 100 élèves, a organisé une matinée portes-ouvertes, afin de présenter ses filières de formations. Les équipes (direction, administration, pédagogique, technique...) ainsi que les élèves étaient mobilisés pour accueillir les parents et les adolescents. Une délégation d'élus municipaux, composée de Serge Marcellak, Francis Norel, adjoint, Murielle Lépine et David Leroux, conseillers municipaux, ont rencontré Paul-Emmanuel Pojda, proviseur, Jennifer Duflos, proviseure-adjointe en charge de la voie générale et technologique, et Damien Coulle, proviseur-adjoint en charge de la voie professionnelle, pour évoquer les excellents résultats de l'établissement.

Un fleuron régional de l'enseignement

Chaque année, le journal La Voix du Nord dresse un classement régional des lycées à partir des données publiées par l'Éducation nationale. Le Lycée Polyvalent d'Artois (LPA) se classe 4e sur 135 établissements scolaires dans la catégorie « lycées généraux ». Le lycée nœuxois monte sur la deuxième marche du podium au niveau départemental et termine en tête des lycées de l'Artois et de ceux de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Au nom du conseil municipal, Serge Marcellak a adressé ses félicitations aux équipes de direction, de l'administration et pédagogique et plus largement à l'ensemble du personnel du Lycée Polyvalent d'Artois.



Un véhicule sponsorisé au service des associations

Lors de la nouvelle sérigraphie du véhicule publicitaire, le conseil municipal a donné une réception afin de remercier la trentaine de commerçants qui y ont apposé leur publicité. Cet utilitaire sert principalement aux associations.

Le basket club nœuxois a saisi la balle au bond, en l'utilisant pour se déplacer en Vendée, à l'occasion d'un tournoi.



Une quarantaine de cyclistes au Grand Prix de la Ville

Dimanche 3 avril, les bénévoles du Vélo Club Nœuxois, emmenés par Alain Burette, ont organisé le Grand Prix Cycliste de la Ville de Nœux-les-Mines.

Une quarantaine de coureurs a participé à cette épreuve. C'est Fabien Coisy, du CC Brimeux, qui s'est imposé. Le premier Nœuxois, Kévin Blanpain, arrive 8e. La Nœuxoise Clara Lamarche, 16 ans, termine première chez les féminines. Junior première année, elle confirme de bons résultats qui lui valent une sélection dans l'équipe féminine des Hauts-de-France. Serge Marcellak a donné le départ de la course. Il était accompagné d'élus dont Sylvie Domart, adjointe aux sports, qui a remis les coupes à la fin de l'épreuve.

Le classement : 1. Fabien Coisy (CC Brimeux); 2. Florian Pillon (CN Nord-Pas-de-Calais); 3. Jérôme Fontaine (CL Barlin); 4. David Leleu (ESEG Douai); 5. Thomas Dautricourt (CL Barlin)... 8. Kévin Blanpain (VC Nœuxois)... 12. Benoît Rennuit (VC Nœuxois)...



Les 4 jours de Dunkerque passent par Nœux-les-Mines

Partis de Mazingarbe pour rejoindre Aire-sur-La-Lys, les 176 coureurs cyclistes des 4 Jours de Dunkerque ont traversé la ville, vendredi 6 mai. Un rendez-vous sportif et festif que certains Nœuxois ont partagé avec les voisins ou en famille, comme ce fut le cas dans le quartier du N°3 ou encore rue Jean Jaurès. Un beau rendez-vous populaire. Lionel Taminiaux (Alpecin-Fenix) a remporté le sprint de la 4e étape de cette épreuve.



DÉCOUVREZ ... l'actu en images



26E BOURSE CHASSE ET MILITARIA



AUDITIONS DE PRINTEMPS DE L'ÉCOLE MUSIQUE



REMISE DES VESTES AUX ENFANTS DU CLUB NŒUX ATHLÉTISME



SPECTACLE OFFERT PAR L'OFFICE CULTUREL DE NŒUX-LES-MINES

TOURNOI D



CLUB DE CHIENS D'UTILITÉ NATIONALE



CENTRE DE LOISIRS PÂQUES



SOUVENIR DES DÉPORTÉS



DE VOLLEY



LOTO DU COMITÉ D'ANIMATION DU QUARTIER DU N°3

de Nœux-les-Mines ou suivez nous sur Flick pseudo : noeux_les_mines



Près de 150 jeunes footballeurs au challenge Éric Demeyer

Douze équipes ont participé au premier challenge Éric Demeyer, réservé à la catégorie des U12. Cette compétition était organisée par l'US Nœux-les-Mines. Trois clubs de la région parisienne et deux de l'Oise étaient représentés. Près de 150 jeunes se sont rencontrés. Une délégation d'élus municipaux a été reçue par Perrine Regnaud, coprésidente de l'US Nœux-les-Mines avec Philippe François.



35 Nœuxois et Nœuxoises répartis en équipes garçons et en une formation féminine, appelée Les Gazelles, ont défendu les couleurs de l'USN.

Lutter contre les violences faites aux femmes



À travers son Centre Communal d'Action Social (CCAS), la Ville a décidé d'agir concrètement contre les violences faites aux femmes. Dans le cadre du réseau « violences intrafamiliales », animé par la sous-préfecture et différentes institutions, Olivier Ouart, animateur à La Vie Active, a mené une intervention auprès des agents. Ils ont ainsi été formés au dispositif « Où est Angela ? » qui lutte contre les violences faites aux femmes et contre le harcèlement de rue.

Un sticker a été posé à l'entrée du CCAS, rue d'Hingettes (derrière la mairie) par Serge Marcellak et Janine Proot, adjointe aux affaires sociales.

Sacrée ambiance au repas du club des aînés

Le club des Aînés de la ville a organisé son traditionnel repas de Printemps où s'est retrouvée une centaine de personnes.

Charline Baclet, la présidente de cette association depuis une quinzaine d'années, a souligné que « c'est toujours une joie de se retrouver autour d'un excellent repas et d'une animation de qualité. »



Cérémonie de 8 Mai 1945 : deux médaillés



La cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945, marquant la victoire sur l'Allemagne nazie, a eu lieu dimanche, en présence d'une importante délégation



d'élus municipaux, de l'orchestre d'harmonie et des sapeurs-pompiers de Nœux-les-Mines. Une matinée rehaussée par la présence de Marcel Houdart, 98 ans, déporté en 1944 dans le dernier « Train de Loos ».

Lors de cette cérémonie, Serge Marcellak et Christophe Deplanque, conseiller délégué chargé des associations patriotiques et des questions liées au devoir de Mémoire, ont décoré de la Croix du Combattant Michel Delannoy et Raymond Molleda.

Des années de travail récompensées par des médailles

Serge Marcellak, accompagné d'élus, a déposé une gerbe, au monument aux morts, en souvenir des travailleurs qui ont obtenu ce jour férié. La cérémonie s'est poursuivie par l'accueil à la salle des fêtes des médaillés du travail.

Liste des médailles pour le 1er Mai 2022 :

Grand Or : Marie-Christine Augait, Freddy Beaucourt, Colette Czepik, Pascal De Potter, Serge Herman, Joël Petitdemenge, Robert Valembois, Richard Wrobel.

Or : Michel Crepel, Olivier Huart, Thierry Ingelaere, Jean-Marc Janowski, Claude Vanelle, Richard Wrobel.

Vermeil : Christophe Colliez, Joris Delaude, Annie Gaquere, Nathalie Miette.

Argent : Christophe Colliez, Sandy Bouchez, Jean-Michel Garbe, Sébastien Kocel, Frédéric Pouilly, Astrid Thomas, Fabien Tomica, Patricia Valembois, Jean-Maurice Verquerre.



Marcel Houdart, la sentinelle éternelle du Devoir de Mémoire

C'est avec une profonde tristesse que Nœux-les-Mines a appris, le 28 juin, le décès de Marcel Houdart, âgé de 98 ans. Résistant-Déporté, il était l'une des dernières figures historiques de la ville et de toute une région.

Lors de l'hommage public organisé par la Ville et la famille, Serge Marcellak évoquait « la frêle silhouette » de Marcel Houdart. Comme une sentinelle, elle accompagnait chaque cérémonie patriotique et républicaine organisée par la commune. Veillant à ce que ne tombe dans l'oubli le sacrifice de ses compagnons, victimes de la folie des hommes lors de la Seconde Guerre mondiale.

La simple présence de Marcel Houdart nous rappelait à nos obligations envers ces femmes et hommes, de Nœux-les-Mines et d'ailleurs, qui se sont levés face à l'Occupant il y a plus de 80 ans. Durant 35 ans, le Devoir de Mémoire

chevillé au corps, Marcel Houdart est allé à la rencontre des jeunes générations dans les collèges du Pas-de-Calais.

« Soyons les gardiens de sa mémoire ! »

« Il racontait simplement sa vie. Celle d'un enfant de Nœux-les-Mines, âgé de 16 ans, rattrapé par la guerre ; de ses rencontres faites dans la Résistance, dans les prisons de la Gestapo et dans les camps de concentration. De son retour de l'Enfer sur terre », a rappelé le Maire.

« Ton grand cœur, ton humour, ta joie de

vivre nous ont accompagnés durant tant d'années. Tu continueras à être présent parmi nous, dans nos pensées et nos cœurs », a assuré Serge Marcellak.

« Marcel, tu as lutté toute ta vie contre l'intolérance, la discrimination, le racisme. Si nous te devons quelque chose, au-delà d'une éternelle reconnaissance et d'un profond respect, c'est de continuer ton combat "contre la bête immonde" », a poursuivi le Maire.

« Nœuxoises, Nœuxois, Marcel a passé de longues années à transmettre le Devoir de Mémoire, soyons, désormais les gardiens de « sa » mémoire ! » a invité Serge Marcellak.



Son histoire

Né le 29 juin 1924 à Nœux-les-Mines, Marcel débute une carrière de chaudronnier-soudeur aux Ateliers. Il a 16 ans quand la Seconde Guerre mondiale éclate. En 1943, il entre dans la Résistance chez les Francs Tireurs Partisans Français (FTP). Après plusieurs actions, Marcel Houdart et son frère Jean sont arrêtés, sur dénonciation, par la Gestapo le 16 juin 1944. Interné à la prison de Cuincy, près de Douai, il y sera torturé. Marcel Houdart est ensuite transféré le 19 juillet 1944 à la prison de Loos-lez-Lille avant d'être déporté le 1er septembre 1944 au camp de concentration de Sachsenhausen. Laissé pour mort le 2 mai 1945, il est rapatrié le 28 mai 1945, dans un état de santé très précaire (typhus, pleurésie...).

Sur 900 déportés de son convoi - Le Train de Loos -, 271 personnes sont rentrées. En 1946, il devient dessinateur industriel, épouse, Éliane Huart, l'année suivante, et commence à militer dans les associations de Déportés et pour le Devoir de Mémoire.



L'hommage de la ville à Marcel Houdart



Retour remarqué du salon Art et Création

Après deux années d'absence, en raison de la pandémie, le salon Art et Création a fait son retour sur la scène des animations, le jeudi de l'Ascension.

Pour cette 44e édition, l'office de la culture, emmenée par Chantal Urbanski, a accueilli une vingtaine d'exposants au Stade de glisse. Les Amis des Arts proposaient une initiation à la peinture.



L'Orchestre de la Garde Républicaine en concert

Après la Musique des Sapeurs Pompiers de Paris, c'est une autre formation musicale qui fut accueillie par l'Orchestre d'harmonie de Nœux-les-Mines, à l'occasion de son centenaire. En mai, l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine s'est produit devant plus de 200 personnes. Le concert s'est déroulé sous la direction du colonel Sébastien Billard, avec la participation du saxophoniste alto solo, Grégory Letombe, premier prix à l'unanimité au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.



200 puciers à la braderie de printemps



Près de 200 puciers ont pris place le long de la Rue Nationale à l'occasion de la Braderie de Printemps organisée de la place Verte à la place du Château d'eau, le 8 mai. Le succès ne se dément pas pour ce rendez-vous, organisé par la Ville et attendu par les amateurs et les habitants. Le comité d'animation du N°3 a assuré, comme d'habitude, les traditionnelles moules frites. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Un bureau de vote expliqué aux écoliers de Pergaud

Le fonctionnement d'un bureau de vote n'a plus de secret pour les enfants de CM2 de l'école Pergaud. Avec leur enseignante, Émeline Watré, ils ont travaillé ce sujet en classe avant de participer, avec l'aide de la Ville, à l'organisation d'un scrutin factice. Ils ont été reçus par une délégation d'élus, emmenée par Serge Marcellak, Dominique Blondel, adjoint aux écoles ou encore Céline Godart, adjointe à la petite enfance.



Les Mercredis de l'été avec le Département du Pas-de-Calais

Découvrez gratuitement le Pas-de-Calais seul ou en famille. 56 itinéraires vous sont proposés, Nœux-les-Mines se trouve sur plusieurs de ses itinéraires, à savoir :

le 13 Juillet et le 10 Août

Bully-les-Mines / Nœux-les-Mines / Boulogne-sur-Mer

le 20 Juillet et le 17 Août

Bully-les-Mines / Nœux-les-Mines / Wimereux

le 27 Juillet et le 24 Août

Bully-les-Mines / Nœux-les-Mines / Merlimont

le 30 Août

Bully-les-Mines / Nœux-les-Mines / Sangatte-Blériot Plage

Les réservations seront ouvertes durant les 6 jours précédant chaque départ. Les premières réservations seront possibles à partir du 7 juillet. 2022.

Toutes les informations sur les 56 itinéraires sont disponibles sur le site du Département : www.pasdecalais.fr

Ou le : **0800.27.61.81**

Partez en vacances l'esprit tranquille, signaler votre absence à la police municipale.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Renseignements et inscription :
06.88.200.204. / 03.21.61.38.00
ou sur
police.municipale@noeux-les-mines.fr





ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Jean-Claude CLEMENT, décédé le 19 Décembre 2021
Francis LESAGE, décédé le 23 Décembre 2021
Philomène PILLE née CREUS,
décédée le 24 Décembre 2021
Marie-Madeleine GIERLINSKI née DELPLANQUE,
décédée le 26 Décembre 2021
Henri CHATELAIN, décédé le 26 Décembre 2021
Clément BEUGIN, décédé le 30 Décembre 2021
Liliane DALLAVALLÉ née JOUAN,
décédée le 31 Décembre 2021
Béatrix SANTACANA née LIENARD,
décédée le 7 Janvier 2022
Mme Geneviève GABRYS née DELVALLE,
décédée le 8 Janvier 2022
Philippe ANTKOWIAK, décédé le 10 Janvier 2022
Désiré DELABRE, décédé le 15 Janvier 2022
Marie-Thérèse LECLERCQ née ECAILLET,
décédée le 26 Janvier 2022
Albert JOLY, décédé le 28 Janvier 2022
Pierre BONNEL, décédé le 28 Janvier 2022
Henri ANTONIEWICZ, décédé le 30 Janvier 2022
Annick GARBÉ née CORDONNIER,
décédée le 4 Février 2022
Renée LEMILLE née MOUCHON,
décédée le 11 Février 2022
Henri STACHOWIAK, décédé le 14 Février 2022
Marcel ROY, décédé le 16 Février 2022
Jean-Claude THELLIER, décédé le 17 Février 2022

Estelle SZYMANSKI née DURIEZ,
décédée le 21 Février 2022
Rose-Marie CODEVELLE née JONCKANS,
décédée le 9 Mars 2022
Solange ATTAGNANT, décédée le 8 Mars 2022
Mme Stéphanie WOCH née MICHALSKI,
décédée le 10 Mars 2022
Bruno ZYLKOWSKI, décédé le 18 Mars 2022
Josiane GOHIER née MASSIN,
décédée le 24 Mars 2022
Elise DELATTRE née DEMONCHAUX,
décédée le 27 Mars 2022
Yvon CARETTE, décédé le 28 Mars 2022
Michel JOLY, décédé le 1er Avril 2022
Gilbert POLY, décédé le 7 Avril 2022
Janina OLEJNICZAK née PORTKA,
décédée le 7 Avril 2022
Jacqueline STROZYK née FAËNE,
décédée le 10 Avril 2022
Yvette BIERER née CASTRIQUE,
décédée le 20 Avril 2022
Georges VASSEUR, décédé le 6 Mai 2022
Claude BAUDEL, décédé le 15 Mai 2022
Geneviève DEBAISIEUX née TIS, décédée le 17 Mai 2022
Abel CORREIA DA COSTA, décédé le 21 Mai 2022
Marcel HOUDART, décédé le 28 Mai
Marie-Thérèse URBANSKI née BULINSKI
décédée le 1er Juin 2022

MARIAGES



Lyria GOMA et Pierre ROBOL
26 Mars 2022



Laetitia MAIGRET et Vincent
LENFANT 9 Avril 2022



Amélie COQUART et Mickaël
DELSCHAERT 21 Mai 2022



Elise MOUQUET et Yannick
BONNET 4 Juin 2022



Kelly SERRES et Jérémy
LIEVRE 4 Juin 2022

NAISSANCES

Jade PRUVOST née le 1 Mars 2022
Louys BOCQUET né le 22 Mars 2022
Florélie AGENHEN née le 28 Mars 2022
Jules PORQUET THUILLIEZ né le 3 Avril 2022
Milo STAROSSE né le 3 Avril 2022

Victoire ADELAÏDE LESENS née le 4 Avril 2022
Ezio CLABAU né le 12 Avril 2022
Elyo PARISSAUX né le 28 Avril 2022
Célestine DUHAMEL née le 10 Mai 2022

Noces d'or



Samedi 4 Juin, après 50 années de mariage, Myriam Leloir née Doualle et Roger Leloir ont renouvelé leurs vœux de mariage, devant leurs familles et amis. Sylvie Domart, adjointe au maire, a reçu leurs consentements

Vive les mariés !

DÉCOUVERTE

Avez-vous déjà visité le Musée de la mine ?

L'ancien centre d'apprentissage de Nœux-les-Mines bénéficie de travaux d'aménagement financés par la Ville (peinture et clôture).

L'occasion de découvrir ce lieu chargé d'histoire où les jeunes galibots apprenaient le métier de mineur.

Plus de 200 m de galeries souterraines modernes et anciennes reconstituées, une vidéo de 20 minutes sur la formation du charbon et l'extraction moderne, une salle d'exposition de matériels, maquettes, fossiles, modes de vies...

Pendant la période estivale les guides accueillent (un minimum de 6 personnes) sauf le week-end.



Tarifs

Individuel : 5 €
Enfants de 6 à 12 ans : 2 €
Les groupes par 10 personnes
4 € / personne
Visites sur réservation au
06.17.91.52.03

le 14 Juillet 2022 à Noeux-les-Mines

Après deux années d'annulation et de report pour raison sanitaire, la Ville de Noeux-les-Mines vous invite à vous rassembler pour passer la **Fête Nationale** au stade nautique de Loisinord.

Au programme

8h à 14h Marché aux puces

13h à 17h Kermesse pour les enfants

14h à 19h Concert scène locale animé

par **Cocktail Music**

21h à 23h Concert **Émile et Images**

FREEDOM



Le 14 Juillet 2022
Emile & Images
Entrée gratuite
Places limitées

Au Stade Nautique de Loisinord
concert à 21 h et feu d'artifice à 23 h

Noeux-les-Mines



23 h : Feu d'artifice musical

PAROLES D'ÉLUS

Congrès départemental

Groupe : Tous Ensemble pour mieux Vivre à Nœux

« Lors du conseil municipal du 3 juin, je répondais publiquement à quelques attaques habituellement fausses de l'opposition (procès verbal sur Noeux-les-Mines.fr). Je me contenterai donc ici de corriger une autre fausse affirmation : l'expression des élus en conseil municipal est libre ! Encore faut-il être présent pour pouvoir s'exprimer. Or, Messieurs Antochewicz et Bugzel étaient de nouveau absents. Bien que prévenu 9 jours avant, Monsieur Antochewicz nous écrivait le jour même préférer faire campagne hors la ville que consacrer 2 heures aux affaires communales : 36 questions à l'ordre du jour traitant des associations, du logement, du sport, des résultats financiers, de la santé... Pour notre part, nous avons passé un nouveau contrat moral avec les Nœuxoises et les Nœuxois en 2020. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nous sommes en avance sur cette feuille de route qui nous mène à 2026. Nous nous sommes engagés à gérer la Ville de manière responsable et c'est le cas ! Soyez assurés que nous continuons à avancer dans la sérénité. Sérénité que nous vous souhaitons pour cet été à Noeux-les-Mines ou ailleurs. »

Serge MARCELLAK et les 30 élus majoritaires du conseil municipal.

Groupe : Un nouveau souffle pour Nœux-les-Mines

« Enfin l'été ! Avec le retour des beaux jours, il est temps de retrouver une vie normale. Il y aura un avant et un après Covid19. C'est bien évidemment particulièrement vrai pour nos personnels soignants. Ils ont tant accompli, nous leur devons tant : cela doit se traduire par des politiques publiques très concrètes pour améliorer leur situation. C'est vrai aussi au niveau local pour nos commerçants, nos restaurateurs, et de manière générale toutes celles et ceux dont l'activité s'est écroulée avec la crise sans oublier la situation catastrophe que nous vivons avec la guerre en Ukraine. En septembre prochain, nous proposerons à la majorité municipale des propositions concrètes dans l'intérêt général de la population. D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances ! Nous vous les souhaitons riches en rencontres et découvertes.» N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page Facebook : Jérôme ANTOCHEWICZ.

Jérôme ANTOCHEWICZ et Grégory GOUILLARD, conseillers municipaux du Rassemblement National

Groupe : Que vive Nœux-les-Mines

« Chères Nœuxoises ,Chers Nœuxois
Lors du dernier conseil municipal du vendredi 3 juin 2022, monsieur le Maire a passé 43 minutes à parler de l'opposition municipale tout en la critiquant et la traitant d'incompétente. Est ce ainsi que l'on traite son opposition ? Monsieur le Maire devrait octroyer ce même temps à l'opposition pour qu'elle puisse s'exprimer sur son bilan. Certes, si cette opposition ne vote pas les budgets du Maire, c'est parce que cette opposition avait d'autres projets pour la ville notamment en matière d'investissements trop pharaoniques. Elle n'a pas à répondre aux demandes d'explications qui lui sont régulièrement réclamées au conseil municipal. Par contre, nous sommes très contents, nous les « incompetents » que nos propositions en matière de sécurité soient reprises par la majorité durant ce mandat (police, caméras, panneaux voisins vigilants, etc). D'autre part si les parkings sont bien nécessaires au centre ville, il serait peut être judicieux d'y instaurer une « zone bleue » car y trouver une place relève de l'exploit. Bonnes vacances à nos concitoyens. »

Docteur Jean-Pierre Bugzel



Le SDIS 62, l'amicale des Sapeurs Pompiers et la Ville de Nœux-les-Mines, accueillent le 84^{ème} Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers

Jeudi 8 Septembre 2022
Stade Tisserand

Matches de gala

17 h Féminines
Union départementale / US Noeux

18 h Masculins
Anciens RC Lens / Sapeurs Pompiers

Entrée 2€ au profit de l'œuvre des pupilles

Buvette et restauration sur place

Samedi 10 Septembre 2022

Parking stade de glisse

à partir de 10 h :
Visite du village des pompiers



LE CHALLENGE TRAIL O'CLOCK

Pour la première fois, en exclusivité, au stade de glisse s'est déroulé le challenge Trail O'Clock les «6 heures de Nœux-les-Mines», dimanche 1er Mai.

Le trail est une course à pied sur longue distance en milieu naturel. L'organisateur de cet évènement sportif, Sport Event, en partenariat avec la Ville de Nœux-les-Mines, a réuni près de 140 coureurs. Ils se sont affrontés sur un parcours particulièrement difficile, qui réunissait plats et pentes spécialement ardues.

Sylvie Domart, adjointe aux sports, accompagnée de Francis Norel, adjoint au maire et David Leroux, conseiller délégué municipal chargé du développement de l'activité sportive et des évènements sportifs, a donné le départ du trail.

David Leroux explique : « Avec le stade de glisse, la ville de Nœux-les-Mines possède sur son territoire un parcours très technique où il faut un mental hors norme, une condition physique affûtée et un sens de la stratégie pour remporter cette épreuve. Cette manifestation est totalement novatrice pour la ville. Elle permet aux sportifs de tester leurs limites dans leurs derniers retranchements. »

Serge Marcellak a récompensé l'équipe gagnante, Nœux Athlétisme équipe 1, composée de Romuald Gilbert, Franck Ponchel, Frédéric Creton et de Kévin Gavrel. Ils ont parcouru 43 tours en 6 h 02 mn 52 s pour un total de 79,55 km. Une performance car l'équipe a tourné avec une moyenne 13 mn 15 sec au tour distant de 1,850 km. Le maire a déclaré : «C'est une fierté pour la Ville et une consécration pour ce jeune club de Nœux-les-Mines, j'espère que cette manifestation se pérennisera». Et d'ajouter en souriant «Et pourquoi ne pas créer un Trail O'Clock de 12 heures ou 24 heures ?»

L'évènement nœuxois a été couronné de succès et a ravi un public nombreux dans une ambiance sportive et festive.

Une mention spéciale pour l'équipe du club de élèves de Saint-Dominique, de Béthune, composée de Maxence Hecquet, Paul Delmarre, Joachim Potrzeba et de Louis Blaise. En 2 heures, ils ont parcouru 27,75 km avec une moyenne au tour plus que respectable qui est de 13 mn 36 sec.



Les premiers

En individuel, pour les femmes, Betty Botin, de Béthune Athlétisme, avec une distance de 44,4 km soit 24 tours. Pour les hommes, Jérémy Pécqueur du club de Caprin a bouclé 35 tours en 6 h 07 mn 41 sec soit 64,35 km.

